



Magenta

L'Edito du Maire

Info

L'année 2015 a été assombrie pour notre pays par la multiplication d'odieux attentats, frappant à l'aveugle beaucoup de nos concitoyens. Notre territoire national n'est plus sanctuarisé. La France est, dans l'Union Européenne, une cible clairement désignée par les fanatiques car seule parmi nos voisins, amis et alliés européens, elle supporte le fardeau militaire de la lutte sur le terrain, en Afrique sub-saharienne et au Moyen-Orient. Le recul actuel de l'Etat islamique sur le terrain pourrait par réaction induire un risque de niveau élevé, jusqu'à la destruction de cet ennemi sans foi ni loi. Si l'issue ne fait aucun doute, cela prendra du temps et il faut donc rester particulièrement vigilant.

Il est important que chacun d'entre nous signale les cas avérés de comportements suspects et radicalement hostiles à la société française, dont il pourrait avoir connaissance. Dans les circonstances présentes, Il ne s'agit pas ici de délation mais de civisme. Naturellement, il faut garder mesure et circonspection en ce domaine.

Il est par ailleurs recommandé d'éviter les attroupements devant les lieux publics et notamment les écoles.

Pour les manifestations publiques de plein air, sportives ou socioculturelles de l'année 2016, la municipalité se réserve le droit d'apprécier au cas par cas l'opportunité ou non de les maintenir, en fonction de l'évolution de la situation et des recommandations préfectorales.

Quoiqu'il en soit, l'assise de notre pays est solide et nos moyens de défense sont puissants : les forces armées, les services de police, la gendarmerie et les services spéciaux sont de très haut niveau et méritent l'hommage de tous.

A cette situation de crise aigüe s'ajoute l'atonie lancinante de notre économie, qui reste en panne de croissance et donc d'emploi. Si les experts laissent augurer une reprise économique en 2016, celle-ci sera-t-elle assez forte pour stimuler le marché de l'emploi ? Compte tenu du climat délétère actuel, je m'attarderai peu sur la situation de notre commune. Celle-ci reste satisfaisante malgré les efforts que l'Etat exige de nous sur les dotations.

Vous trouverez dans les pages suivantes le détail des travaux majeurs de l'année 2016, à savoir la réfection de l'avenue Paul Chandon et la construction d'une nouvelle bibliothèque.

Un programme pluriannuel de mise en accessibilité des bâtiments publics va également être entamé.

Un travail important quoique peu visible consistera à réviser le plan d'occupation des sols et à élaborer le futur plan local d'urbanisme, tâche qui donnera lieu à des réunions publiques.

J'espère que vous avez passé de bonnes fêtes de fin d'année et je présente, à chacune et chacun d'entre vous mes vœux de bonne et heureuse année 2016, qu'il s'agisse de la santé ou de la réalisation de vos projets personnels.

Amicalement



Commémoration du 11 novembre

Entouré d'adjoints et de conseillers municipaux, d'une délégation d'Anciens Combattants de l'UNCAFN, de porte-drapeaux et d'une présence exceptionnelle de la population, Laurent MADELINE, Maire de Magenta, accompagné de



Serge LEPINE, Président de l'UNCAFN, a célébré la cérémonie du 11 novembre, marquant l'armistice de la 1ère Guerre mondiale.

Après le dépôt de gerbe en mémoire des victimes du conflit, suivi de la lecture du message national du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, la Musique Municipale de Magenta, dirigée par Marjorie MULLER, a exécuté les sonneries réglementaires : l'hymne anglais, « God Save the Queen », l'hymne américain, « The Star-Spangled Banner », et pour la deuxième année consécutive, les enfants du groupe scolaire Anatole France s'étaient joints aux musiciens pour chanter la Marseillaise.

Le cortège s'est ensuite rendu à l'Espace culturel Pierre Godbillon où Laurent MADELINE a pris la parole pour un rappel historique de cette guerre meurtrière.

Un vin d'honneur a clôturé la cérémonie.



Stationnement gênant

La cohabitation des piétons et des véhicules circulant ou stationnant aux « heures de pointe » de la vie scolaire crée l'effervescence aux abords des écoles. Nombre de parents se plaignent, à juste titre, de l'anarchie provoquée par la circulation ou le stationnement gênant, voire illégal des véhicules et de l'insécurité que ceux-ci engendrent.

Mais posons-nous la question, à qui la faute ?

Le spectacle récurrent qui nous est donné de voir tous les jours, celui de parents ou d'accompagnateurs trop pressés qui prennent des libertés avec le code de la route et oublient les règles élémentaires quand il s'agit de déposer leurs enfants à l'école, au détriment de la sécurité d'autres enfants, doit impérativement cesser !

D'autant plus qu'un parking d'une centaine de places est à moins de 10 mètres.

De son côté, la municipalité met tout en œuvre pour assurer la sécurité de tous et tout particulièrement celle des enfants. Ainsi, des aménagements ont été réalisés aux abords des écoles. Alors ! Pour la sécurité des enfants et de tous, respectons le code de la route et n'hésitons pas à faire quelques mètres à pied. De plus, marcher est excellent pour la santé.

Pour rappel, le stationnement et l'arrêt de véhicules sont strictement interdits sur les trottoirs, sur les passages piétons et sur la chaussée. Désormais, en cas de non respect de ces règles les agents de police verbaliseront plus strictement les contrevenants.



Spectacle de Noël

Ce jeudi 3 décembre 2015 a eu lieu à l'Espace Culturel de Magenta, le traditionnel spectacle de Noël, proposé par le Comité des Fêtes de la commune.

Les enfants de l'école primaire Anatole FRANCE, accompagnés de leurs enseignants, les petits de l'école maternelle Gilbert CAGNEAUX, leurs parents, ont été accueillis à partir de 14 h 00 pour un spectacle prévu à 14 h 25.

Willy, un talentueux magicien, a assuré le spectacle durant une heure, épatant ainsi petits et grands avec des numéros aussi variés qu'époustouflants, en particulier un tour faisant disparaître un groupe de 6 colombes « métamorphosées » en une femme sortie de nulle part ! Numéro que peu de magiciens maîtrisent.

A 16 h 00, ce fut au tour de Michel Marly et sa chanteuse Joe de prendre place sur scène pour proposer un vaste répertoire de variétés aux seniors de Magenta : des chants entrecoupés de tours de magie assurés par Willy, encore présent pour assurer le show.

L'après-midi spectacle s'est achevé vers 17 h 45 sur un bilan positif même si l'on regrette que la seconde partie n'ait pas attiré autant de monde qu'espéré.



Divers Travaux au Groupe scolaire A.France

Des travaux de réhabilitation ont été entrepris au groupe scolaire Anatole France pendant les vacances de la Toussaint.

La classe de Madame DEVIN a retrouvé un air de jeunesse ! Le sol a été refait par les employés communaux.

Quant à l'escalier de secours, un décapage et une mise en peinture lui ont redonné fière allure.

COÛT DES TRAVAUX : 8490,00 € HT



Remerciements

Le Foyer de l'Amitié de Magenta exprime ses plus vifs remerciements au Comité des Fêtes de la commune qui lui a offert, le 3 décembre, un après-midi récréatif d'évasion et de rêve.

Nos aînés, tels les enfants qu'ils furent jadis, les yeux remplis d'étoiles, ont pu se laisser subjugué par des tours de magie aussi impressionnants qu'extravagants dans une mise en scène théâtralisée, réalisée par un illusionniste facétieux au costume rutilant et à l'œil pétillant de malice.

Jocelyne, chanteuse et son partenaire assurèrent la parenthèse musicale à travers un récital éclectique de chansons, reprises, pour la plupart, par l'auditoire conquis.

Une délicate attention attendait les participants à l'issue du spectacle : la remise d'un sachet de chocolats de NOEL par les membres du comité.

Informations Associatives

La vie associative : Janvier 2016

Le vendredi 15 Janvier : Assemblée Générale de la M.Municipale à l'école de musique.

Le vendredi 15 Janvier : Assemblée Générale de l'association Gym & Yoga à l'Espace Culturel

Le vendredi 15 Janvier : Assemblée Générale du Comité des Fêtes à 18 h au 1 bis rue de la République.

Le Vendredi 22 Janvier : Assemblée Générale du Patin Club à 19h 30 au Club House.

Le dimanche 31 janvier : repas des Aînés.

La vie associative : Février 2016

Le 27 Février : Loto du Badminton à l'Espace Culturel à partir de 19h30.

Du 15 Février 2016 au 19 Février 2016 : le Patin Club organise également un stage de roller.

- Stage d'initiation : de 10h00 à 11h00

- Stage de perfectionnement : de 11h00 à 12h00.

Ces stages seront encadrés par Mr NOWAK Alain, Président du club

Tel : 06 30 08 23 36

Informations émanant du cabinet médical de Magenta

La loi de santé expliquée à nos concitoyens

Mesdames, Messieurs

Les rapports que vous entretenez avec vos médecins vont changer. Madame TOURAINE, ministre de la santé, a décidé sans aucune concertation de les « moderniser ». Vous avez tous entendu, que le tiers payant allait se généraliser en 2017. Nous nous battons depuis de nombreux mois contre cette généralisation mais par-dessus tout contre les aspects cachés de cette loi. Nous avons été contraints de fermer nos cabinets par deux fois en un mois, parce que Madame TOURAINE et ses proches conseillers souhaitent la mort de la médecine libérale de proximité et la disparition du secret médical, en livrant vos données de santé aux mutuelles, en leur permettant de lire votre dossier qui sera contenu dans votre carte vitale. Ces mutuelles sont aussi des banques et vos assurances : que feront-elles de vos dossiers médicaux ? Vont-elles les utiliser avant de vous octroyer un prêt, avant d'augmenter vos primes d'assurance, ou dans l'optique d'une éventuelle radiation ? Le tiers payant vous permettra de ne plus directement payer vos médecins mais les contreparties sont rudes. Vous devrez fournir à votre caisse de sécurité sociale (CPAM, MSA ...) une autorisation de prélèvement sur votre compte pour que ces caisses récupèrent les euros de franchise (quid des erreurs ?). Votre médecin traitant sera obligé de signer un contrat avec votre mutuelle pour pouvoir continuer à vous prendre en charge. En échange votre médecin sera contraint de prescrire les médicaments du laboratoire qui sera engagé auprès de votre mutuelle, comme il sera contraint de vous envoyer chez les spécialistes qui auront signé ce type de contrat. Que vous restera-t-il de votre liberté de choisir votre médecin, vos spécialistes, vos traitements ? Tout ce système étant chapeauté par l'Etat au travers des Agences Régionales de Santé (et de leurs lourdeurs administratives). Il ne vous restera que la liberté de payer une mutuelle trop-chère, tous les mois, sans savoir à quoi correspondent vos cotisations pour n'être que trop peu remboursé.

Telle est la réalité de cette loi. Vous venez dans nos cabinets nous confier vos secrets les plus intimes. Ceci n'est pas à vendre aux mutuelles, L'Etat n'a pas le droit de s'immiscer dans notre relation. La liberté des soignants est celle de tous les patients. Les médecins de la coordination 51 refusent d'appliquer cette loi liberticide et anti déontologique. Ne laissons pas Madame TOURAINE gâcher cette belle relation.

Le vote de cette loi a eu lieu le vendredi 30 Novembre, dernier jour de recensement national, en présence de 18 députés !!! par 9 voix pour et 8 voix contre. Nous remercions malgré tout, nos élus marnais, Députés et Sénateurs pour leur soutien et leur engagement.

Parlez à votre médecin des suites à donner à ce vote en catimini.

Juste pour préserver ce lien inaliénable qui lie Soignés et Soignants.

Docteur Jean lue JACQUESSON

Docteur clément CATTEAU

Docteur Pascal WATERLOT

Docteur Anne laure VILETTE

Membres de la coordination 51 pour une médecine libre

Chauffage de l'Eglise

Au terme d'un chantier rondement mené, le chauffage de l'église de Magenta est à nouveau en service depuis le 15 décembre 2015. Il vient remplacer une installation électrique défectueuse réalisée dans les années 1980 !

C'est un chauffage par air diffus, plus rapide, plus confortable, plus facile d'utilisation et plus économique.

Il a fallu découper la dalle de 3 m sur 5, devant la sacristie, afin de pouvoir descendre dans la cave aménagée à cet effet, permettant ainsi d'installer le générateur de chauffage par air pulsé.



Une nouvelle chaudière pour la maison des associations

La vieille chaudière de la maison des associations (1 bis, rue de la République) était en panne depuis cet automne. Après un appel à concurrence, c'est l'entreprise MARTINVAL qui a remporté le marché. La nouvelle chaudière répondra ainsi aux normes actuelles de sécurité et de consommation d'énergie. L'économie finale représentera environ 30 % des consommations en chauffage du bâtiment.



Informations Communales

**La mairie sera fermée : le mardi 9 février 2016 après-midi
le vendredi 12 février 2016 après-midi**

GDF SUEZ Urgence gaz naturel : appeler le GrDF au **0 80047 33 33**

Pour le raccordement au gaz naturel : appeler le GrDF au **0 810 224 000**

Si vos administrés ont un contrat de gaz naturel ou d'électricité Gaz de France DolceVita : **09 69 234 234**

www.dolcevita.gazdefrance.fr

Bulletin d'information édité par la Direction de la Communication de Magenta Mairie 1 rue Paul Gravet 51530 Magenta.

Tel. 03 26 55 29 46 Fax: 03 26 55 74 74 Directeur de la publication : Laurent Madeline - Directeur de la rédaction : Gilbert Curinier -

Rédacteur en chef : Gilbert Curinier - Rédacteurs : Danielle Lubrano, Emilie Henry, Commission Communication - Photographies : Mairie de Magenta

- Réalisation graphique: Gilbert Curinier - Conception : Bulletin municipal Magenta - Impression : Mairie de Magenta. Distribué par la Commune de Magenta octobre 2015

Les derniers événements en images



Concert d'automne par la
Musique Municipale de Magenta



Concert de la
Chorale Inter-lude à Magenta



Soirée du personnel communal



Aubade de la Ste Cécile
à Magenta



Spectacle au Foyer de l'amitié



Audition de l'école de musique de
Magenta au Chemin des Crèches

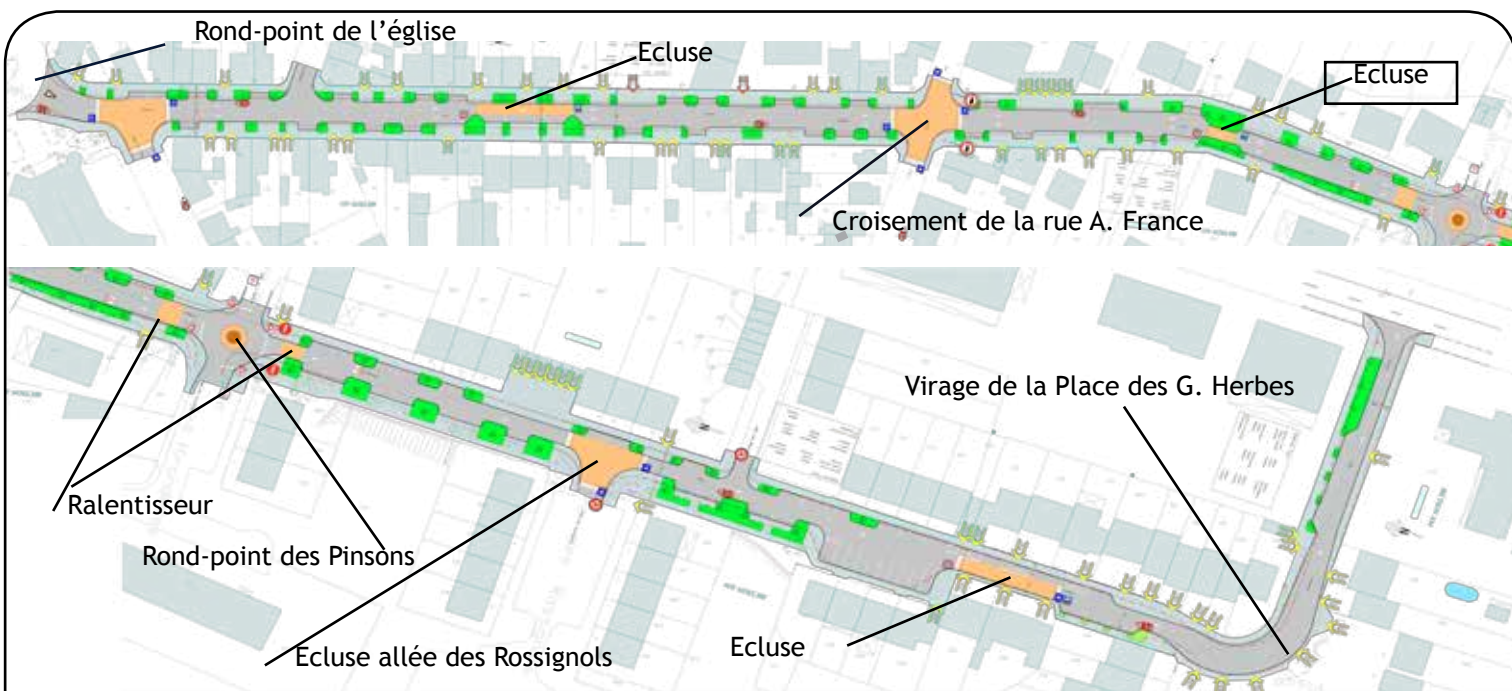


Le spectacle de Noël de l'Île aux enfants



Le marché de Noël de l'École maternelle

Rénovation de l'avenue Paul Chandon



L'avenue Paul Chandon sera entièrement reconstruite sur les années 2016 et 2017.

Une première tranche sera conduite en 2016, portant sur la section Place de l'église/ intersection Anatole France.

La deuxième tranche, menée en 2017, portera sur la section intersection Anatole France/contre-allée Thévenet. Cette deuxième section de l'avenue est fort dégradée par endroits, les remblais sur lesquels elle a été posée étant de qualité très inégale.

Chaque tranche se décomposera en 3 phases :

- Changement intégral des réseaux d'eau potable et assainissement
- Enfouissement des réseaux secs (éclairage public, électricité domestique, téléphone et fibre optique)
- Voirie : chaussées, trottoirs, espaces végétalisés, signalisation, aménagements de sécurité.

La maîtrise d'œuvre de l'ensemble du chantier est assurée par les services techniques de la Communauté de Communes.

Les réseaux d'eau et assainissement sont pris en charge financièrement par la Communauté de Communes, qui exerce cette compétence. Le financement de ces réseaux est pris sur les redevances que vous acquittez sur chacune de vos factures d'eau. Ces recettes étant mutualisées au niveau communautaire, il est important de faire régulièrement des travaux sur notre commune, afin que les taxes que nous payons sur les factures nous soient en somme restituées sous forme de travaux.

Une partie des réseaux secs (éclairage public) est prise en charge par le SIEM (syndicat intercommunal d'énergies de la Marne) mais les mâts et lanternes sont à la charge de la commune. L'éclairage sera, dans un souci de continuité, du même type que celui implanté rue

Paul Gravet.

La partie visible, chaussée, trottoirs, végétation et aménagements sera financièrement à la charge de la commune. Le coût estimé hors taxes pour la commune se situera hors subvention autour de 1 050 000 €.

La voirie sera conçue de façon sensiblement différente de la voirie existante.

Il apparaît malheureusement que cet axe devient dangereux, vu la vitesse excessive qui y est pratiquée, sur toute sa longueur.

De plus, cet axe est encombré de flux parasites, c'est-à-dire non résidentiels, qui devraient être reportés sur l'avenue Thévenet.

Dès lors, des contraintes importantes seront imposées, en vue de calmer les quelques chauffards qui perturbent tout le monde et afin de dissuader les non riverains de passer par cet axe.

A cette fin, un sens unique sera établi, à partir de l'intersection allée des Hirondelles/allée des Cigognes jusqu'à la contre-allée Thévenet. Il ne sera plus possible d'aller vers les Grandes Herbes, en passant par la place de l'église. Il faudra emprunter la contre-allée de l'avenue Thévenet.

Inversement, pour sortir en direction de Dizy, il faudra emprunter la rue Anatole France.

Compte tenu de la configuration de la chaussée, qui sera rétrécie, les bus urbains ne desserviront plus l'avenue Paul Chandon mais passeront par l'avenue Thévenet. De nouveaux arrêts seront positionnés à cet effet par le nouveau gestionnaire du service de bus, qui est la RATP, à compter du 1er Janvier 2016.

L'ensemble de ces travaux occasionnera à coup sûr une gêne prolongée dans les déplacements. Nous vous remercions de votre compréhension à cet égard.

Une bûche de six mètres au profit du Téléthon



L Laurent SAVOYE, de la boulangerie-pâtisserie « Aux deux perles » de Magenta a relevé le défi, en proposant aux organisateurs du Téléthon une bûche de Noël dans le cadre des multiples animations du week-end : « Six mètres dix exactement de tradition chocolat, de biscuit vanille et de crème au beurre. Presque toutes les associations magentaises étaient sur le pont et particulièrement le Patin Club dont le Président, Alain NOWAK, a fait un travail de coordination remarquable. La soirée choucroute avait, comme d'habitude, fait le plein. Le personnel communal, quant à lui, s'est beaucoup investi avec la mise à disposition des infrastructures d'une part et la fabrication de crêpes organisée par la Crèche, d'autre part.

La collecte définitive est de : 5500,00 €



ALSH octobre 2015



Vendredi 23 octobre, dans l'après-midi, les enfants du Centre de loisirs ont participé à un défilé costumé dans les rues de Magenta en passant par la mairie.

Les déguisements avaient été confectionnés durant la semaine ; les maquillages réalisés avant le départ. Les animateurs de l'ALSH : Virginie, Estelle, Flavie et Bruno, encadraient une vingtaine de sorciers, pirates et vampires d'un jour pour une chasse aux bonbons auprès de riverains coopératifs.

Ce défilé d'Halloween a clôturé une semaine riche d'activités, proposée par le Centre de loisirs.



L'Accueil de loisirs de Magenta année 2016

Accueille vos enfants de 4 à 12 ans en journée complète avec ou sans repas dans les locaux de l'Île aux Enfants au 24 rue Anatole France à Magenta.

Du 4 au 8 Avril 2016

Du 6 au 29 juillet 2016

De 8h00 à 17h30

Possibilité de repas sur place.



Période d'inscription

• AVRIL du 14 au 16 Mars 2016

• J U I L L E T du 13 au 15 Juin 2016

Au secrétariat de la Mairie de Magenta

1 rue Paul Gravet – Tel : 03.26.55.29.46

Paiement à l'inscription.

Réservation à la semaine avec ou sans restauration

Bibliothèque Jean-Pierre GAUYACQ



Notre bibliothèque actuelle a fonctionné de façon satisfaisante depuis plus de 20 ans, dans une salle de l'Espace culturel, d'abord grâce aux efforts d'une personne bénévole qui l'a lancée puis sous la direction d'une bibliothécaire salariée de la commune.

Il est toutefois devenu manifeste ces dernières années que le local actuel de 60 m² est beaucoup trop exigü, pour répondre dans les meilleures conditions aux besoins et possibilités d'aujourd'hui.

Aucune extension ou amélioration n'étant possible sur place, le conseil municipal a décidé de construire une nouvelle bibliothèque.

Cette nouvelle bibliothèque, d'une surface de 300 m², sera implantée place Roger Pointurier, à côté du clubhouse, sur une parcelle aujourd'hui occupée par un court de tennis désaffecté.

L'année 2015 a été consacrée au choix de l'architecte et à la passation des marchés publics déterminant le choix des entreprises.

Notre architecte, Mr Romain EUDES, a établi un projet selon la reproduction ci-dessus.

Les travaux de gros œuvre débiteront dès le début 2016 et nous prévoyons une ouverture au public, au plus tard en septembre 2017.

L'idée centrale est de desserrer les collections, permettre une meilleure circulation dans les rayonnages, offrir des espaces de lecture adultes et enfants, accueillir des groupes par une modularité du mobilier, développer les collections.

Le coût des travaux se situera à hauteur prévi-

sible de 1 070 000 € hors taxes.

Le financement sera assuré à hauteur de 471 500 € par des cessions d'actifs du patrimoine privé communal et de 448 000 € par des subventions : 289 430 € de l'Etat et 158 570 € du Département.

Le solde, soit 150 500 € sera assuré par les excédents de fonctionnement 2016 et 2017.

La future bibliothèque élargira son offre de services :

- DVD pour adultes et enfants
- BD pour adultes
- Tablettes numériques et applications téléchargées
- Wifi à disposition des usagers

Une salle de 60 m² pourra être mise en configuration de salle de conférence ou de ciné-club. La captation par satellite de chaînes étrangères pourra être couplée avec des cours de langues, à disposition, soit des activités périscolaires, soit des adultes.

Un espace vert de détente sera accolé à la gauche de la structure, afin de pouvoir lire à loisir et en plein air, à la belle saison. Sur cet espace seront disposées des ruches qui profiteront avantageusement de la proximité des jardins et seront confiées à un apiculteur chevronné.

La bibliothèque sera dénommée « Jean-Pierre GAUYACQ », en hommage à un grand scientifique né à Magenta et y ayant passé son enfance, extrêmement doué en mathématiques et physique, directeur de laboratoire au CNRS et contribuant par ses travaux à repousser les limites de la connaissance humaine.